

n° 467 bis

de Louvain.

Changement d'affectation - ou la délibération n° 444 du 30.10.72 (réception n° 10593 du 12.11.72)  
ou ou de son aliénation sollicitant l'ouverture d'une enquête administrative publique en vue de  
d'une parcelle de terrain changement d'affectation pour aliénation d'une parcelle de terrain communal  
communal dépendant d'une superficie de 238 m<sup>2</sup> dépendant du chemin rural "de Loulouhen".  
du chemin rural dit - ou les résultats de l'enquête et l'avis favorable de M. le Commissaire  
"de Loulouhen".  
l'enquêteur,  
décide.

la partie de 238 m<sup>2</sup> dépendant du chemin rural dit "de Loulouhen"  
définie au plan n° 328 000 000 du 08.11.72, dressé par M. Drouot, géomètre  
Expert à Jaucy est définitivement déclassé.